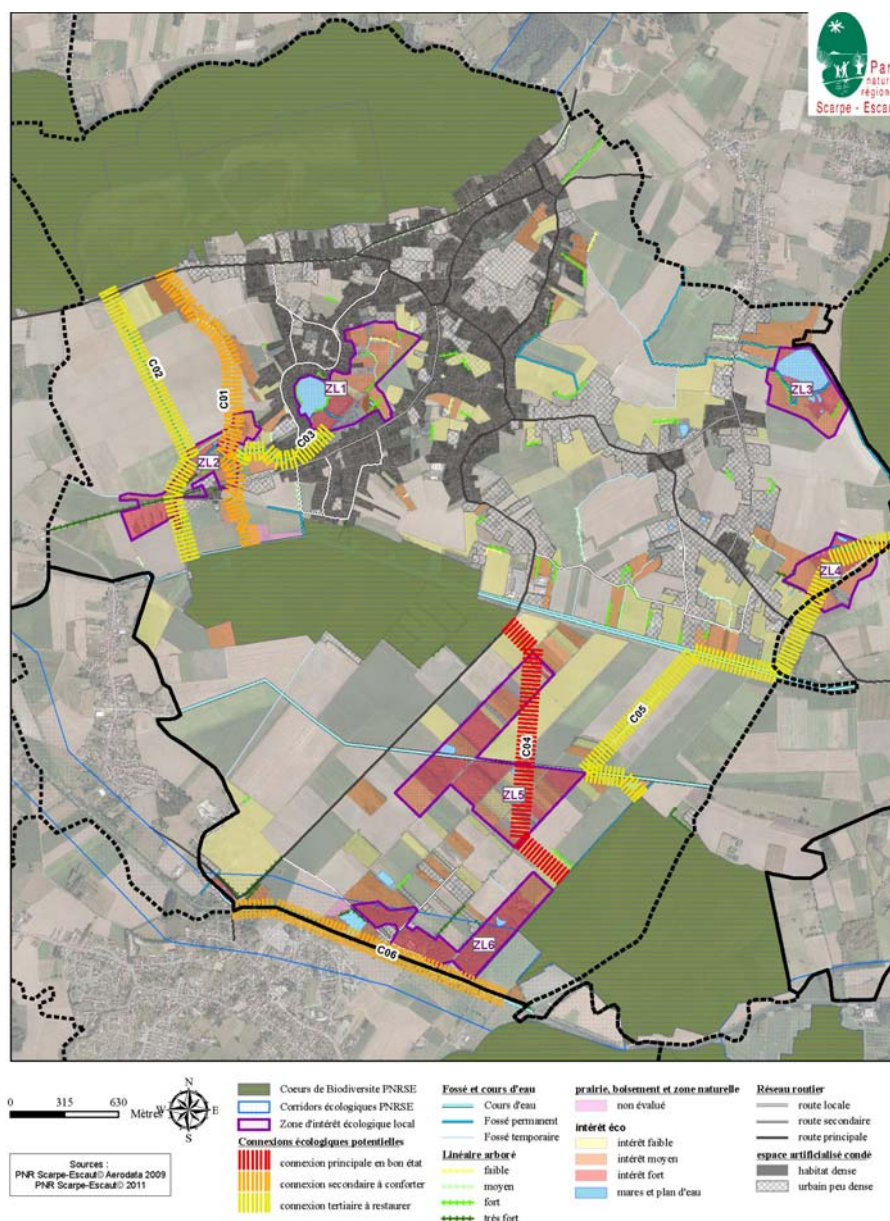


## Synthèses des enjeux liés à la Trame Ecologique sur la commune de Flines-lez-Râches

Flines-lez-Râches compte plusieurs cœurs de Biodiversité identifiés à l'échelle du Parc naturel régional Scarpe-Escout et la partie sud de la commune se trouve dans l'espace corridor de la vallée alluviale de la Scarpe. Le territoire communal tient donc une place importante dans le schéma de trame écologique du Parc.

Le diagnostic communal des réseaux écologiques, réalisé par le Parc en 2011, a permis d'évaluer l'intérêt écologique des différentes entités composant la trame (haies, fossés, cours d'eau, prairies, mares, boisements, zones humides, ...). Ce diagnostic a mis en évidence plusieurs secteurs d'intérêts écologiques en dehors des cœurs de biodiversité. Ces secteurs sont principalement composés de milieux humides (prairies humides, peupleraies marécageuses, étangs, roselières).

*Cf carte de synthèse du diagnostic*



### > Zones d'intérêt écologique local identifiées :

- « Mer de Flines et milieux associés » (**ZL1**) : la Mer de Flines avec son étang et son marais constitue un site d'intérêt pour la flore des milieux humides, l'avifaune, les amphibiens et les odonates. L'ensemble de prairies diversifiées, bordées de haies et saules têtards situés à proximités de ce site contribue à sa richesse. Ce secteur se trouve cependant enclavé dans l'urbanisation.
- « Prairies humides de l'Abbaye » (**ZL2**) : ce secteur situé à l'ouest du bourg se caractérise par la présence de prairies humides diversifiées liées à un réseau de fossés et de haies hautes.
- « Etang et prairies humides du bas du Quesnoy et du Cattelet » (**ZL3 et ZL4**) : à proximité immédiate du Bois de Bouvignies (cœur de biodiversité n°10), ces 2 zones humides sont constituées d'étangs, de roselières et de prairies humides.
- « marais d'Orchies –marais des 6 Villes – Marais de Coutiches » (**ZL5**) : Cette zone regroupe de nombreux habitats de fort intérêt écologique (mégaphorbiaie, boisement et peupleraie marécageuse, prairie humide, fossé).
- « terril boisé » (**ZL6**) : ce sont des boisements de recolonisation sur terrils situés le long de la Scarpe. Cet habitat présente un intérêt particulier et se trouve en prolongement du terril de Germignies Nord (cœur de biodiversité n°8).

Ces espaces sont à la fois des habitats intéressants pour un certain nombre d'espèces animales et végétales mais également des milieux favorisant les déplacements entre les cœurs de biodiversité. La préservation de ces milieux humides est donc essentielle au bon fonctionnement de la trame écologique.

### > Les connexions écologiques :

Plusieurs connexions écologiques locales entre les cœurs de biodiversités ont été identifiées sur la commune. Ces connexions sont plus ou moins fonctionnelles en fonction de la qualité des milieux traversés et des obstacles existants.

- **Connexion principale (bon état) :**
  - o **C04 :** cette connexion relie le « Marais de Raches » au « terril de Germignies Nord » via les milieux humides de la zone d'intérêt local ZL5. La présence de fossés, de boisements et de prairies humides est propice à la dispersion de la faune (amphibien, grand et petit mammifère, insectes) et de la flore des milieux humides. Le réseau bocager est cependant insuffisant. Le passage de la D35 représente le principal obstacle à la continuité de cette connexion.
- **Connexion secondaire (à conforter) :**
  - o **C01 :** cette connexion relie le « Bois de Flines » au « Marais de Raches ». Elle se caractérise dans sa partie nord par des peupleraies et un fossé traversant une zone de grandes cultures puis par la zone d'intérêt local ZL2. La qualité de cette connexion est limitée par l'absence de haies le long du fossé au nord et en bordure des prairies dans sa partie sud, ainsi que par l'urbanisation au niveau de la rue de l'Abbaye.

- **C06 :** cette connexion située dans le corridor humide de la vallée de la Scarpe fait le lien entre les zones humides « terrils de Germignies Nord et Sud » et le « Marais du terail de l'Escarpelle » situé sur la commune de Râches. Elle est constituée de la Scarpe, de sa ripisylve et des bandes enherbées qui la longe. Cette connexion est surtout intéressante pour les espèces aquatiques. En ce qui concerne les amphibiens, l'aménagement des berges de la Scarpe (palplanche) est un facteur limitant.
- **Connexions tertiaires (à restaurer) :**
- **C02 :** cette connexion relie le « Bois de Flines » au « Marais de Raches » via un fossé permanent et les milieux humides de ZL2. La mauvaise qualité du fossé (berge abrupte, pollution, absence de ripisylve) situé sur la partie nord réduit fortement sa fonctionnalité.
  - **C03 :** cette connexion relie la « Mer de Flines » au « Prairies humides de l'Abbaye » via des haies et fossés bordant le chemin communal (ancienne voie ferrée) et la rue du « Cornet au Bois ». L'urbanisation de ce secteur limite l'intérêt de cette connexion.
  - **C05 :** cette connexion relie le « Bois de Bouvignies » au « terail de Germignies Nord ». La distance entre ces 2 cœurs de biodiversité est importante et les fossés et milieux traversés ne sont pas forcément propice à la dispersion de la faune et de la flore. De nombreux aménagements seraient nécessaires pour que cette connexion puisse fonctionner (création de bandes enherbées le long du fossé, plantation de haies, ...).

Plusieurs mesures peuvent être prises afin de restaurer ou renforcer ces connexions écologiques : création de mares, plantation de haies, limitation de l'urbanisation aux abords des connexions, entretien doux des fossés et cours d'eau, étude des passages de faune au niveau des principaux axes routiers, préservation des prairies humides et des habitats remarquables, diversification des boisements, gestion différenciée des espaces verts.